Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 85 (1976)
Heft: 3

Rubrik: En suisse...

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De Valentin Haüy jusqu'à Jacques Lusseyran

Jetons un coup d'œil sur l'histoire du développement de la cécité, et nous pourrons distinguer, durant la période des trois derniers siècles, trois parties essentielles, qui peuvent à leur tour introduire de nouvelles époques:
En 1784, le Français Valentin Haüy crée à Paris la première école pour aveugles du monde. En 1825, Louis Braille, âgé de seize ans, présente un système d'écriture pour aveugles de grande envergure, facile à lire et à écrire. Au début du vingtième siècle, les premières organisations indépendantes sont créées dans le monde des aveugles.
Le temps est venu de pratiquer de plus en plus naturellement une vie commune et une activité sans restrictions entre les voyants et les non-voyants, dans les domaines de la cécité, de la vie professionnelle, et des relations de personne à personne. Jacques Lusseyran y a grandement contribué avec ses œuvres «La lumière retrouvée» (Ernst Klett Verlag) et «La cécité – une nouvelle vision du monde» (Verlag Freies Geistesleben). Peut-être que l'année Louis Braille donnera à de nouveaux cercles l'impulsion encore nécessaire.

Georg Müller

On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux.

(Saint-Exupéry)

Le fleuve de la vie ne s'écoule pas uniquement par un seul portail des sens dans l'âme qui éprouve. Il existe plusieurs de ces portails, qui conçoivent encore la plénitude du monde, même lorsque le sort garde l'un d'entre eux fermé.

(Ottokar Vanecek) ■

En Suisse...

La Suisse compte actuellement plus de 100 organisations s'occupant des aveugles et des malvoyants; on leur doit la publication de périodiques en écriture Braille et de journaux sur bandes. Il existe de bonnes bibliothèques ainsi que des bibliothèques auditives bien approvisionnées. Beaucoup d'associations se consacrent à des buts culturels, au jeu et au sport. Des conférences de formation complémentaire et un enseignement par cours, très varié, sont également offerts. Bien entendu, il existe toutes sortes de groupes libres, ainsi que des cercles plus intimes qui tous visent un seul but: aider les aveugles à surmonter leur handicap et à mener une vie normale. Avant de passer en revue quelques-unes des activités qui se font en Suisse en faveur des handicapés de la vue, il serait utile d'introduire ici quelques remarques d'ordre général.

La définition de la cécité

Il est difficile de définir exactement la cécité, car en Europe, les personnes qui ont perdu la vision mais connaissent encore la sensation de lumière sont également considérées aveugles; la définition varie donc selon les pays. En ce qui concerne la Suisse, il n'existe pas de définition officielle de la cécité. En général, on considère aveugle quelqu'un qui est incapable d'occuper un travail nécessitant la vision. Une distinction est faite entre *absolument aveugle, pratiquement aveugle* (cécité partielle qui ne permet pas de retrouver son chemin en terrain inconnu) et *socialement aveugle* (incapacité d'occuper une position qui nécessite un contrôle optique). De plus, on distingue également entre la cécité de naissance, de stage primaire, de stage tardif et de vieillesse.

La définition de la vision

C'est un outil très précieux, et les aveugles qui ne peuvent pas s'en servir souffrent d'une grande perte. Cependant, ce n'est qu'un outil et il peut donc être remplacé. En effet, chaque sens peut remplacer un autre sens, quand il est utilisé dans sa totalité. La vision est en fait un sens superficiel; il est vrai qu'elle nous rapproche des objets. Mais de quelle partie? Elle crée une relation avec la superficialité des choses. C'est ici qu'une menace pèse. La vision préfère l'aspect extérieur du monde, c'est sa nature. Elle a tendance à prendre les conséquences pour des causes; la vraie nature des choses ne repose pas dans leur apparence extérieure.

L'instituteur pour aveugles doit sans cesse transposer, en rendant perceptible par le toucher ou le son, tout ce qui est visible. L'on se rend alors compte que les équipements des écoles pour enfants normaux ont été essentiellement conçus pour l'enseignement visuel.

La cécité a sa fonction propre
Son devoir est de nous rappeler que le despotisme d'un de nos sens – celui de la vision – est injuste, et de nous avertir contre la forme actuelle de perception. Bien plus: son devoir est non seulement de rappeler l'origine intérieure du savoir, mais aussi de nous remémorer le don merveilleux qui nous permet de remplacer mutuellement d'autres perceptions et images perçues.

Voyons maintenant quels sont les buts et les activités des nombreuses associations suisses qui s'occupent des aveugles et des malvoyants de notre pays. La Fédération suisse des aveugles par exemple, fondée le 5 juin 1911 à Lausanne, mais dont le siège est maintenant à Berne, se propose avant tout de défendre les intérêts financiers, sociaux et culturels des malvoyants. Les activités de sa section romande sont très variées, allant d'un atelier de mécanique aux loisirs (y compris le sport) en passant par une présentation de mode réservée à ses membres. Elle édite aussi un bulletin trimestriel, «Le Messager suisse des aveugles», le «Progrès» publié en Braille 10 fois par an, ainsi qu'un «Journal sonore» mensuel de 90 minutes enregistré sur bandes magnétiques et sur cassettes. Enfin, depuis plus d'une année, elle enregistre de larges extraits de la revue scientifique «Science et Vie».
L'exposition itinérante «Problèmes et chances des aveugles» (voir également l'article de M. G. Müller) nous apprend que la gymnastique et le sport ne concernent pas seulement la culture physique chez les aveugles. Depuis sa plus tendre enfance, l'aveugle est entravé dans ses mouvements. Il est possible de compenser l'absence du désir d'imitation optique et la retenue obligatoire dans les maisons grâce à des exercices sportifs. La tension musculaire, causée par l'inaction est en général plus prononcée chez les aveugles que chez les clairvoyants, et peut se relâcher grâce au sport. Parmi les différents sports pratiqués par les aveugles, l'on peut mentionner le patinage sur glace qui s'adresse surtout au sens de forme, de mouvement et d'équilibre; le ski de montagne et de fond; les jeux de balle; la natation.
Nous avons dit plus haut que de nombreuses organisations s'occupent également d'enseignement, de cours de formation, etc. Or la pédagogie pour aveugles n'est pas encore sortie de la zone de tension créée par «l'éducation pour devenir un membre utile de la société», comme n'ont cessé de le démontrer publiquement Haüy et Klein, d'une part, et le libre épanouissement de la personnalité de l'élève, d'autre part. La discussion sur la question de savoir si les enfants aveugles ou handicapés de la vue doivent suivre ou non des écoles spéciales n'est pas terminée. Elle sera toujours de nouveau soulevée et continuera à agiter les esprits. Et pourtant, l'objectif de l'école pour aveugles ne diffère guère de celui des écoles primaires et secondaires normales. Seuls les moyens sont différents: l'instituteur pour aveugles doit remplacer les méthodes d'enseignement traditionnelles par un matériel didactique approprié.
En conclusion, nous aimerions reprendre les paroles du docteur Fritz Tanner, psychologue: «beaucoup de choses restent impossibles pour l'aveugle, mais il peut rendre possibles bien plus de choses que le voyant ne pourrait le croire». pv ■

Nous devons ce texte et les photos qui l'illustrent à l'aimable autorisation de l'organisateur de l'exposition itinérante «Problèmes et chances des aveugles».

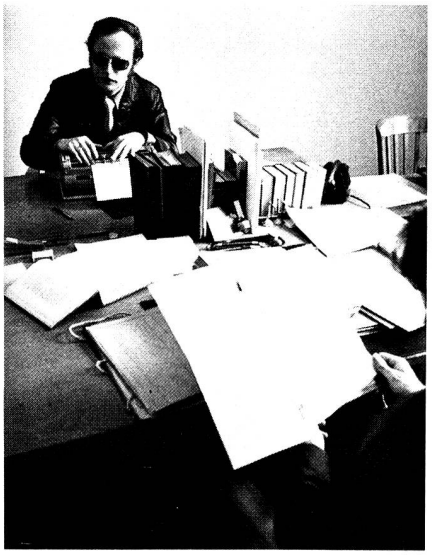

L'on se rend compte que la définition «professions typiques pour aveugles» est trop restrictive. La physiothérapie, la correspondance, le central téléphonique, l'accordage de pianos sont autant d'activités que les aveugles peuvent sans autre exercer. Mais il y a aussi des aveugles qui sont d'excellents mathématiciens, instituteurs, juristes, scientifiques et constructeurs d'appareils.

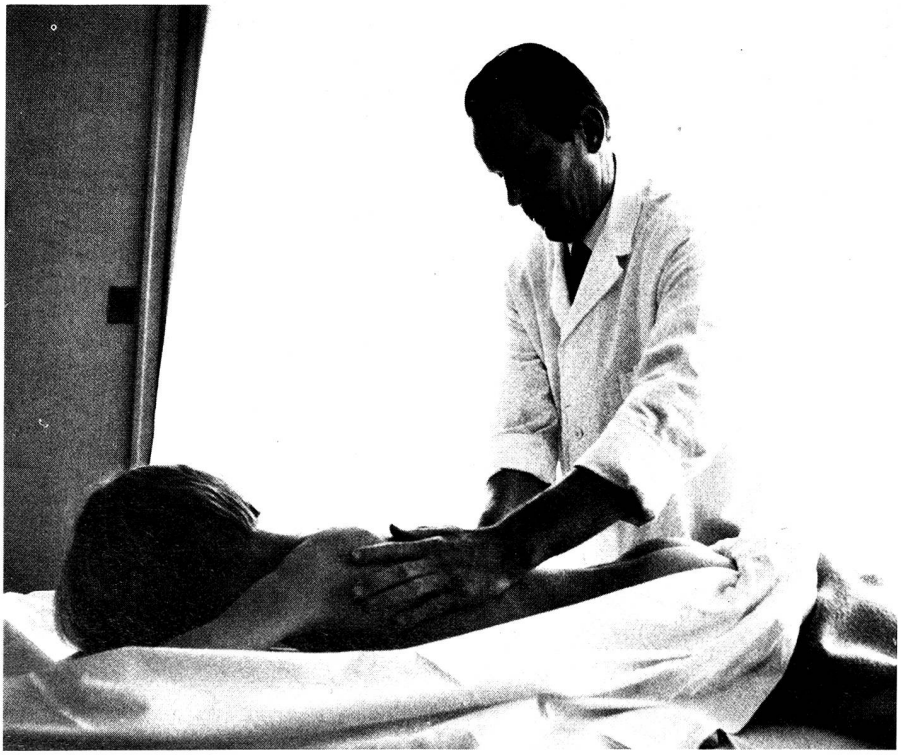

La gamme des professions accessibles aux handicapés de la vue est beaucoup plus vaste que ne le laisse supposer la définition habituelle des professions dites pour aveugles. En Suisse plusieurs centres de formation professionnelle offrent aux aveugles des apprentissages commerciaux ou mécanico-techniques. Ces centres se trouvent à Bâle, Fribourg, Saint-Gall, Lausanne, Zollikofen et Zurich. Ils assurent aussi le recyclage professionnel des aveugles tardifs.